

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 40 (1904)
Heft: 34-35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

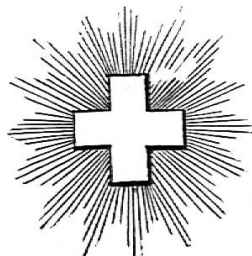
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE

N^{os} 34-35.



LAUSANNE

20-27 août 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *Cours de vacances de Lausanne. — Le IX^e congrès de la Société suisse des jardins d'enfants. — Chronique scolaire: Suisse, Vaud, Fribourg, Tessin, Amérique. — Variété. — PARTIE PRATIQUE: Sciences naturelles: Ce que nous apprennent un morceau de granit et un morceau de pain (2^e partie). — Langue française: Programme développé d'un cours de langue maternelle pour le degré intermédiaire (suite). — Compositions. — Dictée. — Récitation.*

LE COURS DE VACANCES DE LAUSANNE.

Il appartient maintenant au passé, le deuxième cours de vacances pour instituteurs, organisé en Suisse française; et plusieurs de ceux qui l'ont suivi éprouveront sans doute, à la lecture d'un compte-rendu qui ne saurait être pourtant que bien sec et bien pâle, la nostalgie des belles heures d'étude et de plaisir trop tôt envolées.

Un peu d'histoire, d'abord. Le 6 avril dernier, la Commission chargée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud d'organiser le cours tenait sa première séance; un peu tardivement, l'autorité scolaire vaudoise avait reçu du Bureau de la Société pédagogique romande, la demande de continuer l'institution inaugurée l'année dernière à Neuchâtel et à Zurich. Il fallait se hâter; la plupart des professeurs lausannois avaient déjà fait des projets de vacances qu'il serait sans doute importun de déranger. Et pourtant le concours des bonnes volontés fut tel, que, le 20 avril, la circulaire-programme sortait de presse et était expédiée le 21 à tous les départements cantonaux. Dès cette date jusqu'à l'ouverture des cours, des centaines et des centaines d'exemplaires n'ont cessé d'aller porter notre invitation à tous ceux qui paraissaient avoir intérêt à y répondre.

Car cette institution, comme tout ce qui est nouveau, a bien des obstacles à surmonter. On l'ignore généralement: « Des cours de vacances pour instituteurs? connaît pas? » Ou bien on n'attend pas grand' chose d'elle: « Quel travail sérieux peut-on faire en

quinze jours ? » Elle paraît superflue à beaucoup : « Les vacances sont les vacances ! » Puis, ça ne rapporte pas : à part les quotidiens lausannois, l'*Educateur*, la *Schweizerische Lehrerzeitung* et les organes pédagogiques du Tessin, presque tous les cent trente journaux qui reçurent notre circulaire la mirent au panier ; quelques-uns, assimilant une œuvre d'utilité publique, une œuvre qui qui coûte à l'Etat, à une affaire commerciale, nous firent réclamer, au préalable, une annonce par une agence de publicité ; les annonces parurent, mais non les communiqués. Dans quelques années, lorsqu'on attendra les cours comme on attend les vacances, toute réclame sera superflue. Mais il faut frayer la voie à l'enfant nouveau-né ; il faut le présenter à qui l'ignore, le faire connaître et le faire aimer, et ce n'est pas toujours chose aisée.

A l'ouverture du cours, 149 inscriptions étaient parvenues au Département ; 136 participants, dont 55 dames et 81 messieurs, tinrent leur promesse. Leur répartition par cantons était la suivante : Vaud, 81 ; Neuchâtel, 14 ; Zurich, 12 ; Fribourg, 3 ; Tessin, 3 ; Berne, 3 ; St-Gall, 3 ; Argovie, 2 ; Genève, 2 ; Bâle, 2 ; Thurgovie, 2 ; étrangers, 9. Les causes des 13 défections furent diverses, sans doute ; il en est une que nous ne pouvons nous empêcher de regretter : le refus d'un subside cantonal. Néanmoins, ce chiffre de participants, aussi bien que celui qu'obtenait dans le même temps le cours de Berne, montre que l'institution nouvelle répond à un très grand besoin ; ce succès ne peut que s'affirmer chaque année davantage.

Le mercredi 20 juillet, à 7 heures du soir, avait lieu, dans l'Aula de l'Ecole normale, la séance d'ouverture des cours. M. Beausire, président de la Commission d'organisation, y souhaite aux maîtres et maîtresses accourus de tous les points de la Suisse, la plus cordiale bienvenue dans la capitale vaudoise. Le lendemain matin, les cours s'ouvraient, assidûment fréquentés. Lecteurs qui n'eûtes pas le privilège d'en être, animez par votre imagination le sec compte-rendu qui va suivre ; figurez-vous, écoliers dociles, assis côte à côte, le vieux maître grisonnant et la jeune institutrice, le grave *Sekundarlehrer* et le Welsche d'humeur badine ; voyez-les dans l'auditoire bondé, attentifs à la parole du même maître, altérés de la même soif d'apprendre, vibrants du même enthousiasme, et vous aurez une idée bien pâle encore de l'intérêt profond, réconfortant, que présente le spectacle d'un cours de vacances pour instituteurs.

MM. Henri Dufour, Henri Blanc et Wilczek, tous trois professeurs à l'Université de Lausanne, avaient bien voulu se charger des cours de physique, zoologie et botanique. Les branches scientifiques constituent dans le programme, la partie neuve, originale, la Suisse possédant depuis longtemps des cours de vacances pour le perfectionnement de la langue ; pour les sciences, elle n'avait encore rien institué de semblable.

M. Henri Dufour avait intitulé son cours : Six leçons sur l'emploi des appareils simples de démonstration. Disons tout de suite que M. Dufour est le plus habile, le plus ingénieux et le plus fécond des constructeurs. Si, comme il le disait au début de son cours, l'on ne peut rien faire avec rien, mais beaucoup avec peu, M. Dufour a admirablement réussi à prouver la vérité de cette dernière affirmation. Comme il sait tirer parti de tout, même des objets et des faits en apparence les plus insignifiants ! Ni Paul Bert, ni Tyndall n'eussent désavoué telle démonstration des lois du pendule ou des propriétés de la lumière. Voici un aperçu des principaux sujets traités avec expériences : Inertie et mouvement, passage de l'un à l'autre de ces états — centre de gravité, — chute des corps et résistance de l'air ; — indépendance de l'action des forces ; — densité, balance hydrostatique ; — expériences avec bulles de savons gonflées à l'air chaud ou au gaz d'éclairage ; — leviers, petit appareil comparé à l'action du bras ; — membrane des liquides, équipages et radeaux en treillis ; — capillarité, lampes ; — diffusion des liquides ; — pression atmosphérique, construction très simple d'un baromètre ; — acoustique, vibrations isochrones ; — chaleur, dilatation des corps, thermomètres ; — le tirage des poêles expliqué avec un tuyau et deux bougies ; — conductibilité des corps pour la chaleur, marmite norvégienne ; — basses températures, neige d'acide carbonique à 80° au dessous de 0, obtenues au moyen d'une bonbonne de brasserie ; — optique, lentilles, loupes et prismes ; — la réfraction démontrée au moyen d'une cuvette ; — projections lumineuses avec la lumière du soleil ; — substances fluorescentes ; couleurs complémentaires ; — électricité, expériences fondamentales, nombreuses démonstrations au moyen du courant électrique.

Nombre de ces expériences, obtenues par des moyens d'une simplicité voulue, ont suscité un véritable enthousiasme. Ce fut bien autre chose encore aux quatre conférences du même professeur sur les nouveautés scientifiques ; l'une d'elle, « A propos du tunnel du Simplon », était une primeur ; M. Dufour, en sa qualité de membre de la Commission scientifique de cette vaste entreprise, était particulièrement bien placé pour traiter ce sujet. Et nous n'aurions jamais supposé que l'on pût parler de la télégraphie sans fil avec tant de clarté, des moyens intuitifs si simples, une graduation si parfaite des difficultés.

M. le professeur H. Blanc avait composé pour le cours de zoologie un programme d'une variété rare. Qu'on en juge : les participants ont d'abord disséqué, sous la direction d'un maître aussi habile que savant, un cobaye, une grenouille, une écrevisse et un poisson. Ces travaux étaient accompagnés de constatations physiologiques et d'explications biologiques qui donnaient aux leçons tout l'intérêt scientifique désirable. Une matinée entière a été consacrée ensuite à une excursion zoologique sur le lac ; au moyen de quelques canots, maître et élèves ont longé la rive et dragué la

vase en quelques endroits; avec de puissants microscopes, ils ont examiné ensuite les protozoaires et mollusques qui peuplent ces régions profondes. Enfin, dans une dernière leçon, eut lieu la visite raisonnée du Musée zoologique.

M. Wilczek, professeur de botanique, a consacré les premières heures de son cours à l'étude très rapide des termes spéciaux employés dans la flore de Gremli, et à la description de quelques formes végétales types. Puis l'on a abordé le principal objet du cours, c'est-à-dire la détermination des plantes au moyen de la flore analytique. Les outils employés étaient en très petit nombre: une loupe ordinaire et deux aiguilles servant à diviser les éléments floraux, souvent très délicats. Dirigés par un professeur aussi dévoué que savant, stimulés par le plaisir de la recherche et de la découverte personnelles, les élèves même les moins exercés sont parvenus à déterminer assez sûrement des plantes appartenant aux familles les plus difficiles, telle que celle des composées.

Trois cours de langue avaient été prévus. Celui de français pour étrangers, donné par M. Græser, professeur à l'école cantonale de commerce, comprenait deux heures chaque jour. La première était consacrée à la traduction en français de la nouvelle allemande «Burg Steideck», par Wilfred H. Kiehl; cette traduction était accompagnée de nombreuses explications; recherches étymologiques, homonymes et synonymes, dérivés, etc. Dans la deuxième heure, les participants à ce cours ont lu le «Crime de Sylvestre Bonnard», par Anatole France, avec résumé oral et exercices analogues à ceux de la première leçon. Des compositions orales ont été présentées, suivies d'une critique consciencieuse de la forme et de la prononciation. Dans la dernière leçon, une participante a donné, en français, une leçon de géographie. Pendant le quart d'heure d'interruption, chacun était autorisé à adresser au professeur les demandes d'explications les plus diverses.

Un cours d'allemand de vingt heures avait été institué. Dans la pensée des organisateurs, il ne s'agissait nullement d'un cours analogue à celui de français; Berne y avait pourvu d'ailleurs. Il s'agissait de l'étude d'un sujet littéraire pouvant intéresser Romands et Suisses allemands, et de leçons de lecture permettant de rafraîchir les connaissances des élèves romands. C'est à ce point de vue aussi que M. le professeur Schacht a envisagé sa tâche. Comme texte de lecture, il a choisi la nouvelle historique «Gustav Adolfs Page», de Conrad-Ferd. Meyer. Le sujet littéraire, Sturm- und Drang Période, était extrêmement riche en déductions philologiques, trop riche peut-être pour un cours de dix heures à des élèves de langue française; il s'agit de la période qui précéda Goethe, enrichit la langue allemande d'une quantité de termes, de formes et de constructions nouvelles, et prit le nom de l'un des ouvrages qui la caractérisent. Cette deuxième leçon était donnée entièrement en allemand.

Le cours de littérature française a consisté surtout dans une caractéristique très exacte et habilement documentée de l'école

naturaliste. M. le professeur Matthey a fait mieux que de prononcer des jugements précis et exacts sur les écrivains et leurs œuvres; il a lu des extraits soigneusement choisis et les analysés à la lumière de la critique la plus libérale et la plus éclairée. Ce procédé est certainement le meilleur, le seul que l'on doive employer dans l'enseignement secondaire. Peut-être pourrait-on accentuer davantage, dans une prochaine occasion, la différence qui doit exister entre un cours à des adultes, au jugement fait, et les leçons qui s'adressent à des jeunes gens dont le sens littéraire est tout entier à créer; on y parviendrait en faisant, pour les sujets encore actuels, une petite part à la discussion. Zola, entre autres écrivains, comptait dans les auditeurs de M. Matthey de chauds amis, qui eussent aimé le défendre d'appréciations qu'ils estimaient trop sévères.

La série de cours spéciaux était close par douze leçons de dessin de M. Payer, maître spécial aux écoles primaires de Lausanne; le sujet général en était: application de motifs végétaux à l'ornementation. Voici quel a été le programme parcouru: 1. Feuille de lierre; applications: deux bordures et vase orné. 2. Feuille et fleur du liseron; ap.: lampe électrique et motif de broderie. 3. Feuille de l'oxalide (pain de coucou); ap.: décoration d'une tasse. 4 et 5. Vigne vierge et marronnier; ap.: bordures et décoration de vases. 6. Fraisiers; ap.: bordure d'angle.

On se demandera comment douze heures ont pu suffire à un programme aussi chargé. M. Payer est parvenu à ce résultat en traitant à fond le motif principal, pendant que les applications n'étaient qu'esquissées, suffisamment bien, toutefois, pour que chacun fût à même de les terminer seul. La couleur était aussi employée pour rehausser le dessin. On aura une idée du succès de ce cours, qui avait dû être doublé, lorsqu'on saura qu'un certain nombre de participants firent à M. Payer une demande à laquelle il ne put d'ailleurs pas souscrire, celle de le continuer à leurs frais!

Sous le titre de cours spéciaux, le programme groupait ceux qui exigeaient de la part des élèves un travail personnel sous le contrôle des professeurs. Les cours généraux, donnés l'après-midi, étaient des conférences professées *ex cathedra*.

M. F. Guex a donné huit conférences sur un très vaste sujet: La pédagogie française, anglaise et allemande au XIX^{me} siècle. Les voyages sont toujours instructifs; or c'était bien un grand et beau voyage que M. Guex fit faire à ses auditeurs, avec de longues étapes aux noms importants, passage rapide aux noms secondaires. Ce fut un voyage raisonné aussi, au cours duquel on n'oublia pas les vues d'ensemble, les coups d'œil rétrospectifs, les comparaisons suggestives et les déductions instructives.

M. Guex a montré dans Napoléon législateur le véritable inspireur, le premier architecte de l'Université française actuelle; le rôle de Guizot, l'un des premiers fondateurs des écoles normales de France, n'a pas été oublié. Après avoir évoqué l'œuvre de Victor Duruy, le conférencier en arrive au mouvement pédagogique

actuel, à la création de l'école laïque, à son œuvre présente et future; le mouvement auquel M. Buisson et ses collaborateurs ont tant travaillé fut apprécié avec le tact et l'indépendance de vues que comporte un sujet si actuel. L'une de ces causeries fut consacrées à la pédagogie féminine en France, avec les noms de M^{me} Guizot, de M^{me} Necker-de Saussure, qui voulait que la femme soit l'arbitre de sa destinée et soit préparée aux devoirs sociaux comme aux devoirs domestiques, de M^{me} Pape-Carpentier, la créatrice des leçons de choses, et de Pauline Kergomard, sa continuatrice.

Passant aux Anglais, M. Guex fit surgir de la foule des noms illustres ceux de Stuart Mill, Herbert Spencer et Alexandre Bain. Il exposa le puissant génie philosophique du premier, les théories éducatives du second et montra dans Bain, le commentateur de Spencer, l'un des fondateurs de la psycho-physiologie.

Terminant par l'Allemagne, le conférencier fit constater la double influence de Rousseau et de Pestalozzi se propageant dans ce pays au moment de la guerre de l'indépendance : bonne graine semée, en la saison propice, dans un sol fertile ! Des nombreuses illustrations que compte l'Allemagne dans le domaine de l'école, et sur lesquels il donna des détails, M. Guex fit voir qu'il n'en est pas de plus pure ni de plus géniale que celle de Herbart, le philosophe d'Oldenbourg. Il exposa sa doctrine et l'œuvre de ses disciples avec la chaleur que donne une conviction mûrie.

Le cours se termina par la visite raisonnée du *Musée scolaire*.

M. Jean Larguier, privat-docent à notre Université, a donné l'hiver dernier, dans cet établissement, un cours sur la mémoire ; il a bien voulu en détacher quatre conférences à l'intention de nos participants. Il commence par démontrer en se basant sur des expériences faites sur la grenouille, la localisation de la mémoire dans certains centres nerveux. Prenant pour exemples les deux manières différentes dont les calculateurs célèbres Inaudi et Diamandi se représentent les nombres pour les conserver par le souvenir, M. Larguier prouve l'existence de mémoires partielles distinctes ; il fait ressortir à ce sujet la supériorité de la mémoire visuelle sur la mémoire auditive, et l'avantage qui résulte de l'action simultanée de toutes les mémoires partielles. Le conférencier met ensuite ses auditeurs au courant des résultats obtenus par les psychologues par les comparaisons établies suivant l'âge et le sexe.

Passant au côté pratique de la question, M. Larguier a parlé des conditions favorables au travail de mémorisation ; il s'applique à prouver que l'espacement des répétitions augmente la solidité des souvenirs, qu'il est avantageux, pour mémoriser un morceau, de le lire tout entier plutôt que de le fragmenter, comme on le fait habituellement. Le conférencier termine par quelques analyses très intéressantes d'erreurs de mémoire chez les enfants et chez les adultes.

En quatre heures bien remplies, M. Rosier a entretenu ses audi-

teurs de l'enseignement qu'il a rénové dans les écoles primaires et secondaires de la Suisse romande, celui de la géographie. Il a montré d'abord les méthodes et le matériel en usage autrefois pour l'étude de cette branche; puis il a fait voir les progrès réalisés dans les dernières années du XIX^{me} siècle, grâce surtout aux efforts des pédagogues allemands et suisses sous l'influence de Pestalozzi. Comme excellent moyen d'enseignement, il a préconisé, entre autres, le relief obtenu avec des feuilles de carton de 1 mm. d'épaisseur découpées sur les courbes de niveau d'une carte préparée spécialement. Le sympathique conférencier a exposé ensuite les progrès réalisés dans l'établissement des cartes scolaires, notamment de la nouvelle carte de la Suisse, un chef-d'œuvre admiré par les géographes du monde entier; les auditeurs ont pu toucher du doigt les énormes difficultés qui ont été surmontées dans sa préparation et le profit qu'un maître intelligent peut en retirer à l'aide des manuels-atlas. Les intéressantes conférences de M. Rosier contribueront sans doute à faire progresser chez nous l'enseignement de cette science autrefois si aride, mais dont il est facile de faire un des plus intéressants objets d'étude.

M. Maillefer, l'auteur de la nouvelle *Histoire du canton de Vaud*, a traité dans ses deux premières conférences le difficile sujet des origines de la Confédération suisse. Il a d'abord fait abstraction complète des récits légendaires qui se sont greffés sur les événements; usant d'une méthode rigoureusement scientifique, il a exposé ce qui est avéré, certain. Puis il a montré le rôle de la légende, amplifiant, modifiant dénaturant l'histoire; reprenant enfin la légende pour elle-même, il en a fait ressortir le côté élevé et parfois symbolique. Après avoir consacré ses premières conférences aux origines de la vieille Suisse, M. Maillefer exposa, dans les deux dernières, les événements qui aboutirent à l'éclosion de la Suisse nouvelle et régénérée, à la constitution de 1848. C'est dans cette opposition des deux époques analogues et diverses par tant de côtés que résidait l'intérêt du cours.

Comme les conférences d'histoire, celles de M. Maurice Millioud sur « Le caractère et les mœurs » se distinguèrent plus encore par la méthode d'investigation que par la nouveauté des idées. Si les ouvrages de la splendide collection Alcan réunis sous le titre de « Bibliothèque de philosophie contemporaine » comptent pas mal de lecteurs dans le corps enseignant, si, pour maints auditeurs de M. Millioud, le Dr Azam, Ribot, Paulhan et Binet n'étaient nullement des inconnus, il n'en est pas un pourtant pour qui l'exposé si subjectif du distingué professeur de philosophie à l'Université de Lausanne n'ait été une révélation. C'est que M. Millioud, par sa méthode de doute volontaire, par le tableau qu'il a fait des recherches des penseurs de l'antiquité, des astrologues du moyen âge, des savants modernes, tous péniblement occupés à déchiffrer le *moi* mystérieux, a donné à ses auditeurs une grande et belle leçon de chose; il a montré que l'humanité, lorsqu'elle cherche à

mettre en pratique le « Connais-toi toi même » de Socrate, en est réduite à diminuer la part de l'erreur ancienne pour préparer la voie à la vérité à venir. Nulle constatation n'est plus propre à préserver du dogmatisme intransigeant.

Il nous reste à parler des deux conférences si goûtées de M. Paul Seippel sur le Japon. Nous nous abstiendrons d'un compte-rendu détaillé qui dépasserait de beaucoup les limites de ce bref résumé. Plusieurs journaux vaudois ont donné un aperçu de ces délicieuses causeries. Ce que la plume ne peut rendre, c'est le charme de cette langue élégante et incisive à la fois, c'est le pittoresque de ces descriptions et de ces récits vécus, qui ont valu à M. Seippel son renom de conférencier. Et si sa parole est un régal pour l'esprit, les vues pour projections, de fabrication japonaise, furent pour les yeux une vraie fête. Qu'importe, après cela, si M. Seippel n'a pas réussi à communiquer à tous ses auditeurs son antipathie pour les petits hommes jaunes ?

Le nombre des auditeurs a varié de 40 à 125 pour les cours généraux. Presque tous les cours spéciaux ont réuni le maximum d'élèves permis par les locaux et compatible avec un bon enseignement. Voici ce nombre pour chaque cours : physique, 120 ; zoologie, 33 ; botanique, 41 ; français pour étrangers, 29 ; allemand, 25 et 15 ; littérature française, de 50 à 70 ; dessin, 78.

Les leçons ne constituent pas tout le programme des cours de vacances ; les réunions et excursions en font partie intégrante. Elles permettent aux participants de faire connaissance ; elles facilitent l'échange des idées : elles jouent surtout un grand rôle pour les élèves de langue étrangère, en leur apprenant à connaître le pays et en leur fournissant des occasions de converser dans sa langue. Il y eut à Lausanne deux promenades organisées, l'une à Sauvabelin, l'autre au Chalet-à-Gobet ; deux soirées familières, l'une à Tivoli, l'autre à la Rosiaz ; deux excursions, l'une aux Rochers de Naye, l'autre en bateau sur le Haut-Lac. Trois fois assis à la même table, à l'hôtel des Rochers de Naye, à Montreux et à l'hôtel de France à Lausanne pour le dîner de clôture, les participants formaient vraiment une grande famille. Des parties oratoires eurent lieu ; on entendit un discours fort applaudi de M. Decoppet, chef du Département de l'Instruction publique, en faveur de l'union qui doit exister entre les autorités scolaires et leurs administrés ; des remerciements adressés aux professeurs des cours, par MM. Beausire, au nom des organisateurs, et Savary, au nom des élèves ; on applaudit des toasts de M. Guex aux participants, qu'il félicite de leur endurance : de M. Müller-Landolf, de Bâle, aux instituteurs de Lausanne ayant suivi les cours, pour la complaisance avec laquelle ils ont dirigé les promenades ; de M. Vosseler, de Bâle, au canton de Vaud ; de M. E. Briod aux Loclois et Locloises, venus si nombreux à Lausanne, que si toute la Suisse s'était fait représenter dans la même proportion, les cours eussent compté 2700 participants !

Sous les majorats de table de MM. Tissot, Bory, Martin, Rouffy et Savary, les productions ont abondé, tantôt sérieuses, tantôt désopilantes.

Nous sommes enfin certain de nous faire l'écho de toutes les personnes ayant pris part aux cours, en remerciant vivement l'Etat de Vaud pour le sacrifice qu'il s'est imposé en les organisant; en subsidiant 79 Vaudois, et en donnant à tous les participants des marques plus... matérielles de sa générosité par le tour du Haut-Lac, la collation à Montreux et du vin d'honneur, le tout gracieusement offert.

*

Toute tentative nouvelle comporte ses enseignements. Il nous reste à consigner, pour les organisateurs des futurs cours de vacances, le parti qu'ils pourront tirer de nos expériences récentes.

Plusieurs constatations s'imposent d'abord. Les cours de 1903 et 1904 étaient organisés à titre provisoire; par le zèle et l'assiduité dont ils ont fait preuve, leurs élèves ont acquis à l'institution son droit de vie. Le succès du cours de dessin, entre autres, est à noter; il prouve chez tous les instituteurs, les Vaudois spécialement, un désir si réel de perfectionnement, que l'autorité ne peut se dispenser d'y répondre, dans l'intérêt même du pays.

M. Rosier avait vu juste lorsque, dans son rapport au congrès de Lausanne, il proposait de limiter à quinze jours la durée des cours; cet espace de temps permet un programme complet sans prendre aux participants toutes leurs vacances. Car nos leçons doivent être des leçons de vacances; nous ne voulons pas donner toute la science en deux semaines; des aperçus nouveaux, des visions plus lointaines, un peu de combustible au feu sacré de l'instruction personnelle, voilà déjà beaucoup. Ce que l'on peut faire en quatre, huit ou douze heures, les professeurs du cours de Lausanne l'ont montré.

Le programme prévoyait des soirées de discussion. La première qui fut organisée échoua si piteusement que l'on s'en tint là, les participants étaient fatigués par le travail de la journée; ils demandaient à se distraire, et non à discuter. Nous ne pensons pas toutefois qu'il faille, de cette expérience malheureuse, conclure à la suppression des séances de discussion dans le programme des prochains cours; il y a bien des raisons de les maintenir au contraire: l'occasion qu'elles offrent aux assistants d'échanger leurs idées en dehors de toute contrainte officielle, l'excellente leçon de conversation qu'elles constituent pour les personnes de langue étrangère, le caractère de liberté qu'elles impriment à l'institution elle-même des cours. La difficulté réside dans le choix du sujet, qui doit être fécond sans être trop vaste, et dans le moment fixé pour la réunion. Le mieux serait peut-être de réserver deux après-midi dans ce but; cela entraînerait une légère diminution des heures de cours; nous ne pensons pas qu'il y aurait

grand mal à la chose. Le programme de Lausanne comprenait trente conférences d'après-midi; en temps de canicules, c'est beaucoup; quel que soit l'intérêt qu'elles aient présenté toutes, on fera bien peut-être, à l'avenir, de réduire ce nombre à vingt-deux ou vingt-quatre.

Comme en 1903, deux cours ont été donnés, l'un en Suisse allemande, l'autre en Suisse française. Il résulte de cette manière de faire une concurrence regrettable dans la cueillette des inscriptions, surtout lorsque les deux cours sont simultanés, comme c'était le cas cette année; de plus, les villes ayant les ressources scientifiques nécessaires pour les organiser n'étant pas nombreuses en Suisse, on court le risque, à ce jeu-là, d'épuiser très vite les bonnes volontés. C'est ce qui a engagé le Bureau de la *Société pédagogique romande* à formuler au congrès de Neuchâtel le vœu qu'un seul cours soit donné chaque année, alternativement en Suisse allemande et en Suisse française. Nous demandons que les comités de nos associations pédagogiques se mettent au plus tôt en rapport pour résoudre cette question au mieux des intérêts généraux; il serait bon aussi que le siège et la date des cours ne soient pas le résultat en quelque sorte du hasard, mais d'une entente cordiale entre les bureaux réunis de nos sociétés et les départements cantonaux dont ils sollicitent le concours.

Une chose demeure: après les essais si réussis de 1903 et 1904, les cours de vacances pour instituteurs doivent vivre. Ils vivront!

ERNEST BRIOD.

Le IX^{me} Congrès de la Société suisse des Jardins d'enfants.

Ce Congrès a eu lieu à Bâle les 9, 10 et 11 juillet derniers. Environ quatre cents personnes, amis de l'école et institutrices fröbeliennes y ont pris part. La Suisse romande n'y était représentée que par un délégué de Neuchâtel; cette abstention peut s'expliquer dans une certaine mesure par la proximité du Congrès de la Société pédagogique romande.

Samedi 9 juillet, à 6 heures du soir, les délégués se sont réunis dans le *Gundoldinger Schulhause* sous la présidence de M. C. Küttel, de Zurich, président du comité central. Il y avait des représentants des cantons de Lucerne, Zurich, Saint-Gall, Soleure, Neuchâtel et Bâle. Le rapport du président sur l'activité de la société ne contient rien de particulièrement saillant. Le comité s'est occupé durant cette période trisannuelle de questions d'ordre intérieur. Il constate la tendance générale à placer les Jardins d'enfants, qui ont été créés dans plusieurs villes par l'initiative de notre société ou de la société suisse d'utilité publique, de plus en plus sous la direction administrative de l'Etat ou des villes. Le Fröbel Stübli de Zurich demande au comité central d'étendre et de développer le programme des cours destinés à la formation des institutrices fröbeliennes. Ce sera la tâche du futur comité, que d'examiner ce vœu et de le réaliser s'il est justifié. Le comité n'a pu aboutir jusqu'ici dans les démarches qu'il a faites pour créer un organe spécial. Les comptes de la société bouclent par un boni de 170 fr. 10. Après l'adoption du rapport de M. le directeur Küttel et des comptes, Bâle a été désigné comme siège du nouveau comité central et M. R. Nufer, maître secondaire, élu par acclamation président central.

La séance des délégués terminée, un banquet d'environ quatre cents couverts avait lieu au Gundoldinger Casino. M. le conseiller d'Etat Burkhardt a souhaité la bienvenue aux membres du Congrès; MM. Küttel et Nufer ont prononcé d'éloquents paroles, le premier se rejoissant des progrès accomplis et de l'extension qu'a prise, surtout à Bâle, l'œuvre des Jardins d'enfants, le second développant le programme d'activité du comité central qui entre en charge. De charmantes productions musicales et autres ont fait passer bien rapidement ces heures de récréation.

Dimanche, à 9 heures du matin, dans l'Aula du Gundoldinger Schulhause, absolument comble, la foule des auditeurs emplissant encore le vestibule, s'ouvrait sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Burkhardt, une conférence fort intéressante. M. le recteur Zollinger, directeur de l'Ecole secondaire des jeunes filles de Bâle, a traité la question suivante: « L'importance sociale des Jardins d'enfants ». Après un aperçu statistique, fort intéressant, des progrès accomplis durant la seconde moitié du XIX^e siècle dans le domaine de l'instruction des petits enfants, aussi bien que dans celui de la solidarité sociale, soit par la création d'une législation protégeant les ouvriers, soit par des institutions philanthropiques destinées à fournir vêtements, chaussures, nourriture aux enfants des classes nécessiteuses, M. Zollinger a développé l'idée fröbelienne qui tend au développement général du corps de l'enfant, aussi bien qu'à l'éveil des sensations et des idées, et à la culture des sens et de l'habileté manuelle, en même temps qu'à la formation, à l'appel des sentiments vertueux. Il a insisté beaucoup sur les jeux, qui, en absorbant l'attention de l'enfant, le tiennent à l'abri de l'influence des instincts mauvais et permettent en même temps à son individualité de se développer dans le sens le plus favorable.

Une discussion nourrie s'est engagée sur diverses questions touchant l'enseignement fröbelien.

M^{me} Rothenberg, inspectrice des Jardins d'enfants de Bâle, a fait un exposé intéressant des conditions dans lesquelles travaillent les établissements de la ville. On compte aujourd'hui 81 écoles enfantines, réunissant chacune de 40 à 45 élèves âgés de trois à six ans et dont le 99 % appartiennent à des familles pauvres. Ils seraient abandonnés à tous les dangers de la rue, leurs parents étant occupés au dehors. C'est un côté important du rôle social du Jardin d'enfants.

M. Küttel a émis le vœu légitime que les enfants de toutes les classes de la société soient réunis dans les Jardins d'enfants et que là riches et pauvres apprennent à s'aimer.

On voit que les tendances de ces écoles préparatoires varient suivant les milieux qu'on comprend différemment leur rôle et qu'elles servent aussi de classes gardiennes.

La discussion a porté encore sur d'autres points. C'est ainsi qu'on a parlé de la préparation des institutrices et que M^{lle} Müller de Zurich a demandé qu'elles reçoivent des leçons sur les éléments de la géométrie. Une autre congressiste a parlé de distribution de lait aux petits écoliers, etc.

Cette assemblée terminée, on se rendit dans la Halle de gymnastique du Gundoldinger Schulhause pour visiter l'exposition de matériel et de travaux fröbeliens préparés par les soins de M^{me} Rothenberg et des Kindergärtnerinnen bâloises.

Nous avons été émerveillé de l'ingéniosité et du goût que dénotent de la part de ces institutrices la variété infinie et la quantité des travaux exposés; nous regrettons vivement pour l'enseignement fröbelien de la Suisse romande que cette exposition n'ait pas eu la visite de nos institutrices fröbeliennes. Elles auraient pu en tirer bon parti pour renouveler et compléter les collections de travaux de leurs écoles, comme aussi pour enrichir leurs moyens d'enseignement. L'exposition comprenait aussi une exhibition complète de toute l'installation d'une

école frœbelienne bâloise : mobilier, matériel d'enseignement. Cela ne différerait guère de ce que nous avons chez nous dans les classes nouvellement installées.

Le banquet qui suivit fut très animé. Plusieurs discours furent prononcés : toast à la Patrie, par M. Nufer, aux institutrices frœbeliennes, par M. Zollinger. MM. Küttel et Bollinger ont adressé des remerciements bien mérités à nos amis de Bâle pour leur excellent accueil et en particulier à M^{me} Rothenberg-Klein, qui a été l'organisatrice, l'âme de toute l'entreprise.

Avant de se séparer, les congressistes eurent le plaisir d'entendre encore de nombreuses productions musicales et d'applaudir entre autres une charmante scène d'école frœbelienne, avec rondes, chants, jeux.

On a fait ensuite une visite à l'intéressant château de Bottmingen. La plupart des congressistes rentraient chez eux le dimanche soir, bien que le programme eût prévu pour le lundi une visite aux divers jardins d'enfants de la ville.

H. B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — L'Association suisse des instituteurs (Schweizerischer Lehrerverein) aura sa réunion annuelle à Coire les 24 et 25 septembre prochain (éventuellement les 1^{er} et 2 octobre). On y entendra des rapports sur le nouveau projet d'organisation militaire et le service militaire des instituteurs. M. le recteur Egli, de Lucerne, y parlera de l'école complémentaire.

Fondation Berset-Müller. — Dans sa séance du 10 août écoulé, le Conseil fédéral a confirmé, pour une nouvelle période de trois ans, tous les membres de la commission administrative de la Fondation Berset-Müller, au Melchenbühl, près de Berne.

XIX^{me} cours normal de travaux manuels à Bienne. — Le 17 juillet écoulé s'est ouvert, dans une séance plénière à l'Aula de l'Ecole secondaire des jeunes filles, le XIX^{me} cours de travaux manuels. Après les souhaits de bienvenue d'un délégué de la municipalité de Bienne, M. Scheurer, président de la Société organisatrice, a insisté sur la nécessité et l'utilité de ces cours pour le développement de l'école. — Le cours, qui comprenait deux sections de cartonnage, une de menuiserie, une de sculpture et une de modelage, a été suivi par 75 participants, venus de 16 cantons ; six demoiselles, dont quatre de la Chaux-de-Fonds, une Tessinoise et une Zurichoise, ont fréquenté le cours de cartonnage. Deux étrangers à la Suisse, un Bulgare et un Bavaïois, n'ont pas hésité à venir de très loin pour étudier l'organisation de ces cours et la méthode qui y est employée. — Dès le lundi, une grande activité, je dirais presque fiévreuse, n'a cessé de régner dans les différents ateliers installés au collège de la Plänké. Bientôt, la meilleure cordialité s'est établie entre participants et maîtres du cours. Le directeur, M. Zigerli, n'a rien négligé pour rendre le séjour à Bienne le plus agréable possible. Des courses variées, instructives ont été organisées pour les samedis après-midi. Un jour, nous faisons connaissance avec les gorges pittoresques du Taubenloch et Évilard ; un autre jour, le vapeur nous transporte aux forces motrices de la Hagneck, puis à l'île de Saint-Pierre, où nous revivons en souvenir les deux mois qu'y a passé l'auteur de « l'Emile » ; nous y visitons sa cuisine et sa chambre et le buste élevé près du port. Un autre jour encore, par Macolin, nous nous rendons au Twannberg, puis à Neuveville, surmonté de sa vieille ruine et où une cordiale réception de nos collègues nous attend.

Inutile de dire qu'avec le travail régulier et si intéressant et des divertissements si bien compris, les quatre semaines de cours ont passé comme par enchantement. Le vendredi 12 août, une exposition a montré au public admis à la visiter ce que des instituteurs ont pu réaliser en un laps de temps relativement court :

objets en carton, bois, terre ont étonné le public par leur bienfaisance et la finesse d'exécution. — Le soir, un modeste banquet, gracieusement offert par la municipalité de Bienne et le Conseil d'Etat, a réuni directeur, maîtres, participants et invités à l'hôtel de l'Ours. Naturellement, des discours ont été échangés en allemand, en français, quelques-uns humoristiques même.

Une touchante cérémonie a eu lieu dans le cours de la soirée. M. Baumgartner, instituteur à Bienne, maître du cours de sculpture, a couronné le doyen des participants, M. Sire, 73 ans, maître de travaux manuels à l'Ecole normale de Neuchâtel, lequel, malgré son âge, a le cœur très jeune. Inutile de dire la chaleureuse ovation qui lui a été faite.

Et maintenant, le cours est fini, il laissera chez tous les participants d'inoubliables souvenirs.

BENJ. LEYVAZ.

VAUD. — Délégués de district. — Le Comité de la Société pédagogique vaudoise convoque les délégués de district en assemblée générale pour le *samedi 10 septembre à 2 heures précises de l'après-midi*, au bâtiment de l'Ecole normale, à Lausanne, avec l'ordre du jour suivant :

1^o Rapport du Président sur la marche de la Société et l'activité du Comité.

2^o Proposition de la Conférence d'Aigle.

3^o Revision des statuts.

4^o Caisse de retraite indépendante de celle de l'Etat et Caisse de secours pour veuves et orphelins.

5^o Propositions individuelles.

Aucun congé officiel n'a été demandé au Département de l'Instruction publique et des cultes.

Les délégués auxquels il ne serait pas possible d'être à Lausanne à 2 heures sans manquer tout ou partie de l'école du matin, voudront bien se mettre en règle avec leur Commission scolaire.

Pour le Comité de la S. P. V. :

Le Secrétaire :

AUG. DUFÉY.

Le Président :

FRÉDÉRIC MEYER.

*** † **Jean-Samuel Pingoud.** — Il y a peu de jours, au Congrès de Neuchâtel, nous assistions à une touchante cérémonie : dans une enceinte où de nombreux instituteurs romands étaient réunis, on appelait devant la tribune les vétérans de l'enseignement pour leur décerner une couronne de laurier. Parmi ceux-ci, nous vîmes passer celui que nous accompagnions cinq jours plus tard au champ du repos. Nous l'avions vu joyeux avec un ancien ami d'école; nous lui serrâmes la main : ce fut notre dernière entrevue. A peine rentré à Lausanne, une entérite aiguë fauchait Jean Pingoud en quelques heures. De nombreux parents, amis, collègues et anciens élèves accompagnèrent sa dépouille mortelle au cimetière de La Sallaz. Au bord de la tombe, M. U. Briod, maître à une des classes d'application, retraça la vie du défunt, en montra la grandeur et la beauté en termes émus qui allèrent au cœur de chacun.

Jean-Samuel Pingoud naquit à Orbe en 1844. Il fréquenta l'école primaire, puis le collège de cette ville et entra à l'Ecole normale en 1860. Il en sortit en 1863 et fut appelé, âgé de 18 ans, à diriger l'école de la Croix-Blanche (Epalinges) qui comprenait plus de 80 élèves. Un grand nombre de ceux-ci se souviennent de leur jeune maître et lui gardent une sincère reconnaissance. En 1873, il fut appelé à Lucens où il resta jusqu'à la fin de sa carrière. Ce ne fut qu'en 1899, après trente-six ans de bons services, qu'il prit une retraite bien méritée et se fixa à Chailly près Lausanne. Il se reposait à peine, tant le travail régulier était pour lui un besoin; on lui confia plusieurs emplois qu'il a conservés jusqu'à la dernière heure.

Jean Pingoud fut dans toute l'étendue du terme un homme de bien et de devoir.

Il l'a été durant sa carrière entière, dans ce grand village industriel de Lucens où il a laissé tant d'amis et de regrets. Il fut à la fois un éducateur et un patriote actif et convaincu, un homme de bon conseil et un père de famille modèle. Il se mêla à toutes les saines manifestations de la vie locale, dirigea plusieurs sociétés chorales et siégea dans divers comités ; partout il s'acquitta de ses fonctions avec distinction et modestie. Il attirait chacun par sa parfaite simplicité de manières, sa spirituelle jovialité et sa constante courtoisie.

La mémoire de Jean Pingoud restera chère à tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître et de vivre quelque peu dans son intimité. Nous présentons à sa famille l'expression de notre vive et profonde sympathie. E. S.

*** **Lausanne.** — Le vendredi 19 août à 4 heures a eu lieu le vernissage, c'est-à-dire l'ouverture de la VIII^{me} exposition nationale des Beaux-Arts au Palais de Rumine. Brillante réunion où le « Tout Lausanne » s'était donné rendez-vous, et organisation parfaite, grâce aux soins éclairés de M. Emile Bonjour, Conservateur du Musée des Beaux-Arts et de ses collègues de la commission d'organisation.

Tous les membres du corps enseignant lausannois voudront se rendre à l'exposition de la Riponne. Nous ne saurions trop engager ceux du canton et des cantons romands, de passage à Lausanne, à le faire également.

Cette visite leur est facile, puisque l'exposition demeurera ouverte jusqu'au 20 octobre, tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures du soir, et qu'à partir de lundi 22 août, le prix d'entrée ne sera que de 20 centimes, les dimanches et vendredis, de midi à 5 heures ; de 50 centimes de 9 heures à midi ces mêmes jours, et de 50 centimes encore les autres jours ouvrables, de 9 heures à 5 heures.

*** **Un demi-siècle d'enseignement.** — M. François Burion, maître des classes V et VI du Collège d'Yverdon, prendra sa retraite le 1^{er} novembre prochain, après avoir enseigné pendant 36 ans au collège d'Yverdon.

M. Burion, dont le brevet date de 1854, a fonctionné, avant de venir à Yverdon, à Genollier et à Poliez-le-Grand.

Cinquante ans d'enseignement, voilà une belle carrière !

*** **Inauguration du nouveau Collège d'Orbe.** — La cité de Pierrefleur et de Pierre Viret a inauguré le samedi 20 août dernier, par une fête charmante et des mieux réussies, son nouveau bâtiment scolaire.

La nouvelle école d'Orbe dresse fièrement, au bord de la rue du Grand-Pont, à côté et devant l'ancienne école, son clocher et son toit couvert de tuiles rouges, tout près d'une ancienne tour. Avec sa girouette inclinée, comme humiliée, ses façades dégradées et l'abattoir qui en occupait l'étage inférieur, — un abattoir dans le même bâtiment qu'une école ! — l'ancien édifice fait piteuse figure auprès du nouveau. Le nouveau bâtiment est moderne au meilleur sens du mot. Voyez ces murailles en pierres brutes, en moellons calcaires du Jura dont l'uniformité, autrement un peu triste, est égayée par des parties de pierres blanches et de briques ; voyez l'élégant porche en bois orné de peintures, soutenu par deux colonnes de pierre ; la large corniche peinte où les épis et les grappes de rais symbolisent la production agricole ; l'œil-de-bœuf en verre coloré, que remplacera peut-être plus tard une horloge, avec les deux poissons qui composent les armoiries de la commune, et ces larges fenêtres à 15 baies à travers lesquels la lumière entre à flots.

L'intérieur, avec ses trois étages — quatre classes par étage venant s'articuler perpendiculairement deux de chaque côté sur le corridor du centre — n'est pas moins attrayant. C'est lumineux et clair avec ses boiseries en pitchpin verni et cette peinture vert pâle. Pour éviter toute odeur, les water-closets ont été placés dans les combles et le sous-sol, avec les lavoirs, les salles de réserve et les locaux spéciaux. Le bâtiment a le chauffage central. On admire dans quelques

classes le mobilier Mauchain dans ce qu'il a de plus perfectionné et de plus pratique. Quand nous aurons dit encore que l'école occupe un très bel emplacement et que des fenêtres l'œil erre au loin dans la plaine et sur les Alpes, on comprendra que la ville d'Orbe ait le droit de s'enorgueillir de la construction qu'elle inaugure aujourd'hui.

Au banquet, nombreux discours. On y a entendu M. Dériaz exposer avec une facilité de parole remarquable les péripéties par où a passé le projet de construction. M. Decoppet, chef du Département de l'instruction publique, a porté un toast très applaudi au triple effort de l'Etat, des communes et des familles. D'autres encore se sont fait entendre. Mais nous devons nous limiter dans notre compte rendu.

Espérons que les nouvelles générations qui sortiront de ce petit palais scolaire feront honneur aux anciennes et aux nombreuses célébrités urbigènes, à Pierre Viret, Pierrefleur, le chroniqueur, Venel, l'orthopédiste, Albert Richard, le poète, Jean Bertrand, l'agronome, Benjamin Carrard, le jurisconsulte, Agassiz, le savant universel.

Pierre Viret entre autres, fut un admirable enseignant. Son *Instruction chrétienne* est un véritable traité d'éducation. Tous ses contemporains s'accordent à vanter la force attractive de sa personnalité, sa douceur persuasive, sa langue harmonieuse, sa vaste érudition, sa connaissance approfondie des lettres, un fonds de lecture inépuisable. Ruchat dit que « personne dans la Suisse romande ne l'a égalé ».

Ce que beaucoup de personnes ignorent, c'est que la contrée d'Orbe a aussi donné naissance à la première institutrice vaudoise. La chronique nous apprend, en effet, que, dès 1543, une pauvre boiteuse, *Françoise Pugin*, recueillie par un prêtre, son parent, qui lui apprit à lire et à écrire, se mit elle-même à instruire les jeunes filles, « en sorte qu'elle prist grand bruit ».

Puisse-t-il sortir des classes du nouveau collège beaucoup de maîtres et de maîtresses d'école animés de l'esprit de Viret et de Françoise Pugin !

*** **Question des soldes.** — A l'unanimité moins huit voix, après avoir entendu un rapport de majorité (M. D. Paschoud) et un rapport de minorité (M. von der Aa), le Grand Conseil, mardi 23 août écoulé, a repoussé la motion de M. von der Aa, relative aux soldes du corps enseignant. Il a ainsi refusé de rouvrir la question.

FRIBOURG. — Une démission. — A Monsieur le conseiller d'Etat, Georges Python, directeur de l'Instruction publique à Fribourg.

Après 33 ans consécutifs de service dans votre canton, dont 13 à l'Ecole réformée d'Estavayer-le-Lac et 20 à la classe supérieure de Courgevaud, j'ai l'honneur de déposer, aujourd'hui, en vos mains, ma démission d'instituteur, en vous priant de l'accepter pour le 1^{er} novembre prochain.

Le poids des années qui se sont accumulées sur ma tête m'oblige à me retirer ; étant fatigué, sentant le besoin impérieux de prendre du repos ; vétéran blanchi sous le harnais de l'enseignement, j'ai le sentiment que j'ai achevé ma tâche et mis fidèlement mes forces au service de l'école publique officielle de mon pays ; aussi, je sens que l'heure est arrivée pour moi de prendre une retraite que me conseille l'âge, aussi bien que de douloureuses circonstances de famille, en présence desquelles il faut humblement s'incliner et qui ne me permettent pas de continuer à remplir fidèlement les exigences prévues au programme scolaire, avec toute l'activité et l'énergie qu'il réclame.

En cette occurrence, permettez-moi, Monsieur le Directeur, de vous dire que ce n'est pas sans émotion et un serrement de cœur bien compréhensibles que j'abandonne les fonctions pédagogiques que m'a confiées jusqu'ici l'autorité exécutive scolaire fribourgeoise, et que je me sépare de vous, ainsi que d'un corps dont je m'honore d'être un des plus anciens membres du District du Lac.

En même temps, je saisis avec empressement cette heureuse occasion pour

vous présenter et exprimer publiquement mes sentiments de profonde gratitude et de reconnaissance pour tous les égards, la bienveillance et la respectueuse sympathie avec lesquels j'ai été accueilli auprès de vous et que vous m'avez si souvent renouvelés depuis bientôt 33 ans.

Les excellentes et bienveillantes relations, les rapports d'estime et de confiance réciproques, qui n'ont jamais été interrompus entre le magistrat et le subordonné, sans distinction de confession ou communion religieuses, ont toujours été empreints de votre part d'un esprit tolérant, large, noble et généreux, franchement libéral et chrétien. Aussi, j'en suis touché au-delà de toute expression ; ma reconnaissance durera autant que ma vie.

Soyez persuadé, Monsieur le Directeur, qu'en quittant les rives du riant lac de Morat, j'emporterai, gravé au plus profond de mon cœur, le doux et indélébile souvenir de votre bonté et de votre appui qui me furent si précieux durant tout le temps que j'ai exercé mes fonctions sous votre éclairée et bienveillante direction. Qu'il me soit permis, en terminant, d'exprimer les meilleurs vœux pour le bonheur et la prospérité du canton de Fribourg.

JULES VERSEL, instituteur.

M. Versel, de Rovray sur Yvonand, a débuté au hameau des Gillettes, sur Corcelles-le-Jorat, puis à Champmartin et à Peyres et Possens. Il entra ensuite à l'école normale sous la direction de Chapuis-Vuichoud et fut breveté en 1871.

TESSIN. — Caisse de retraite pour instituteurs. — Il vient de se constituer sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Simen, chef du département de l'Instruction publique, une caisse cantonale de retraite pour les instituteurs des écoles publiques du canton du Tessin, fondée avec la subvention de la Confédération à l'école primaire ; 275 instituteurs et institutrices étaient présents.

Le premier conseil d'administration de la caisse a été constitué comme suit : MM. le Dr Raimondo Rossi, directeur de l'Ecole cantonale de commerce à Bellinzzone, Ferri, recteur du Lycée cantonal à Lugano, Grandi, instituteur à Carona et M^{lle} Chiesa, institutrice à Locarno.

AMÉRIQUE. — Une école sur l'eau. — Dans le but de donner à ses élèves des leçons intuitives de géographie, de géologie, de commerce, etc., le « principal » de l'Ecole Graham, à Chicago, a loué pour les vacances d'été deux bateaux à vapeur qui font trois courses par jour. Chaque matin, un de ces bateaux descend le fleuve de Chicago et chaque après midi deux parcourent l'intérieur de la ville. On va étendre cette mesure à toute la population scolaire de la grande cité américaine, et l'on prévoit, sur les grands bateaux, des auditoires où 200 écoliers pourront entendre les explications de leurs professeurs.

Les enfants fumeurs.

Un instituteur hollandais constatait dernièrement que ses élèves fumaient depuis l'âge le plus tendre. Le *Petit Cosmos* en a parlé.

L'Amérique ne pouvait rester en arrière.

Dans une école publique, quartier le plus à la mode de Washington, sur 27 garçons et 10 filles de la première classe, 21 garçons et 6 filles fument la cigarette. — Dans la cinquième classe (enfants de 8 à 10 ans), sur 33 élèves, 9 garçons et trois filles fument ou chiquent du tabac, soit à fumer, soit à chiquer.

Le président des écoles de Washington a déclaré en une réunion que l'usage du tabac faisait plus de mal à la jeunesse du pays que celui du whisky, qui se consomme pourtant en abondance en Amérique. Aussi une *lique contre la cigarette* se crée à Washington pour garçons et filles des écoles publiques de la ville.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Ce que nous apprennent un morceau de granit et un morceau de pain.

II^{me} PARTIE

Nous avons vu de quoi se compose le granit et noté le fait que cette roche ignée, dure et cristalline, capable de donner naissance à des roches sédimentaires dont les grès et les schistes sont des types, est essentiellement un fruit des combinaisons diverses du silicium avec des métalloïdes et des métaux.

Examinons maintenant avec quelques détails, *la composition d'un morceau de pain.*

La farine a dû être pétrie avec de l'eau. Du sel et du levain y ont été ajoutés. Mais nous laisserons de côté ce qui concerne le sel et l'eau, pour ne parler ici que de la farine et du levain.

En fabriquant un peu de pâte qu'on pétrit sous un filet d'eau, deux substances se séparent. L'une est une matière molle, élastique, jaune-grisâtre, collante, le *gluten*. L'autre, insoluble dans l'eau mais entraînée par elle en fines particules, se dépose bientôt en couches d'un blanc pur, c'est *l'amidon*.

1^o Commençons par l'étude du *gluten*. Alors que l'amidon, desséché, peut être conservé à l'air sans subir d'autre altération qu'un léger effritement, le gluten ne tarde pas à s'altérer et à répandre bientôt une odeur putride caractéristique des substances végétales en putréfaction. Chauffé, il brûlera bientôt, en charbonnant, et en répandant une fumée âcre.

La chimie nous apprend que le gluten se compose non pas d'un ou deux éléments simples, mais de quatre, d'un métalloïde avec trois autres, du *carbone* avec trois gaz, *l'hydrogène, l'oxygène et l'azote*. Nous verrons tout à l'heure par quel moyen s'est opérée cette union.

On appelle du nom général de *matières albuminoïdes* ces substances contenant les quatre éléments associés (auxquels parfois s'ajoute le soufre). Ces matières se distinguent des autres substances à la base desquelles se trouve le carbone, par la présence de l'azote, ce qui les fait appeler aussi *matières azotées*.

Nous trouvons dans la nature des substances azotées ou *quaternaires*, à quatre éléments fondamentaux, non seulement dans le gluten de la farine, mais dans d'autres corps très utiles à la nutrition des tissus animaux. *L'albumine*, substance blanche de l'œuf, leur a donné son nom; *la caséine*, matière azotée du lait, qui se coagule et se précipite sous l'influence d'un acide ajouté au lait et qui sert à la fabrication du fromage (du latin, *caseum*, le fromage) *l'hémoglobine* contenue dans les globules rouges du sang, la *myosine* renfermée dans les fibres musculaires, sont des substances albuminoïdes, ainsi que le *cartilage* des os, *l'osséine*, qui donne la *gélatine*.

2^o *L'amidon*. Très répandu dans le règne végétal, il se trouve dans les légumineuses, (haricots, pois), dans les céréales, dans la pomme de terre, où il prend alors le nom de *fécule*.

Le gluten était une substance amorphe, l'amidon de blé a une forme définie, mais ne peut pas cristalliser. Il se présente au microscope comme des grains à couches concentriques, variables de figure suivant qu'il provient du blé, du riz ou de la pomme de terre. Celui du blé a à peu près la forme du grain qui l'a produit. Plongés dans l'eau bouillantes, ces grains se gonflent, éclatent; leurs couches se séparent et sont alors visibles. L'amidon est insoluble dans l'eau et dans l'alcool.

De quoi l'amidon est-il le produit ? De la combinaison de trois éléments seulement : le *carbone*, l'*hydrogène* et l'*oxygène*. Il n'est donc pas une matière azotée ; c'est une substance *ternaire*, distincte nettement du gluten et *proche voisine des sucres*.

Etant donné notre but dans cette leçon, les faits importants qui suivent sont à noter.

Le gluten et l'amidon, l'expérience nous l'enseigne, ne proviennent que de *substances organiques*. Ils sont l'œuvre de la matière vivante, de végétaux possédant des organes dont les fonctions sont différenciées.

Ces végétaux servent en général à la nourriture des hommes et des animaux auxquels ils fournissent les éléments nécessaires à la vie, carbone, hydrogène, oxygène, azote.

Ainsi, à la base de tous les composés organiques, produits de la vie végétale ou animale, se rencontre toujours le *carbone*.

Le carbone, c'est le charbon qui, à l'état de pureté parfaite s'appelle *diamant* et à des degrés de pureté moindre, le *graphite* ou charbon cristallisé, la *houille*, l'*anthracite*, le *charbon de bois*, le noir de fumée, etc ..., tous combustibles.

La propriété la plus évidente du carbone, c'est son affinité pour l'oxygène auquel il s'unit (même le diamant, à haute température) quand il est chauffé, en donnant naissance à un gaz impropre à la respiration animale, l'*acide carbonique*, où deux atomes d'oxygène sont unis à un atome de carbone. L'acide carbonique est un des éléments de l'air atmosphérique. Et c'est lui qui va se trouver à la base de toutes les combinaisons organiques, végétales et animales, comme la silice ou acide silicique (silicium un atome, oxygène deux atomes) était à la base de roches, substances inorganiques.

Absorbé par la plante, l'acide carbonique qu'exhale une poitrine d'homme où a lieu une combustion qui unit le carbone à l'oxygène inspiré, sera décomposé mystérieusement par le végétal, sous l'influence de la lumière et de la substance verte, appelée chlorophylle, dont les grains tapissent les parois des cellules. Le carbone se séparera de son oxygène et se comblera dans le tissu de la plante pour y former soit des matières albuminoïdes, soit des matières non azotées, soit d'autres substances encore, à base de carbone. De la sorte, le végétal est le laboratoire où se construisent les matières organiques.

La multiplicité colossale des substances de cet ordre contiennent toujours, invariablement du carbone. C'est le cas de l'alcool, des huiles, des graisses, du tartre, de la glycérine, des sucres, des aliments, etc., etc.

(Le levain, matière organisée ajouté à la pâte, s'attaque à l'amidon qu'elle renferme et, en le transformant partiellement en sucre, produit un dégagement de gaz carbonique qui fait *lever* la pâte et la rend plus digestible.)

CONCLUSION

De l'étude qui précède se dégage clairement l'observation importante qu'il faut mettre en relief maintenant.

Le carbone s'est présenté à nous comme la base indispensable de la matière vivante. Or qui dit substance vivante dit substance qui se transfigure, qui se transforme, se modifie, et qui est sujette à une perpétuelle instabilité. L'imagination peut se donner libre carrière en présence de toutes les possibilités des variations organiques.

Le silicium, lui, est la base principale des substances inorganiques. Il a formé la charpente du globe, sur laquelle s'est édifiée la croûte solide, devenue à son tour le support de la vie organique.

Le pot de terre cuite dans lequel un enfant porte du lait ou cultive un géranium, provient de la silice ; le lait et la fleur ne seraient pas là sans le carbone.

Or ces deux corps simples, les chimistes les ont toujours groupés dans la même

famille. Tous deux affectent trois états distincts : diamant, parallèle au quartz pur et cristallisé comme lui, *graphite*, ou carbone cristallin, et les diverses modifications de la silice cristallisée, enfin, les formes amorphes et parallèles, charbons et silice amorphe.

Tout fait présumer que le carbone et le silicium sont mélangés, d'une manière intime, avec le fer qui paraît constituer la masse ignée existant au centre de notre globe. Dès leur arrivée à la surface, dans le passé géologique comme dans le présent, tous deux se séparent en s'oxydant, l'un pour former la silice, l'autre l'acide carbonique.

Et voilà comment deux corps, semblables par leurs qualités diverses et leur provenance, ont donné, par leurs combinaisons avec d'autres substances de moindre importance la variété merveilleuse qui caractérise la création inanimée comme la création animée et qui plonge l'esprit dans une féconde admiration. Et voilà les leçons que nous donnent le granit et le pain. L.-S. P.

LANGUE FRANÇAISE

Programme développé d'un cours de langue maternelle pour le degré intermédiaire (1^{re} année).

(Suite).

LECTURE.

Les fenaisons, par P. Sciobéret.

(Dupraz et Bonjour, degré intermédiaire page 4).

Ce morceau, très intéressant, nous présente dans un vivant tableau l'activité des villageois en été. Mais la première partie n'est pas facile à saisir par un élève de dix ans, tandis que la suite est tout à fait concrète. Pour être bien compris, nous laisserons de côté le premier alinéa, ce qui peut se faire sans aucun inconvénient, et nous commençons la lecture aux mots : *C'était un beau spectacle...*

La leçon de lecture comprend :

a) Un *entretien mutuel* sur le sujet que l'on va lire. On obtient ainsi des élèves, sous forme de réponses détachées ou de récits suivis, le compte-rendu de ce qu'ils ont observé ou appris par l'étude et la réflexion personnelles. Cette analyse préalable est plus utile que la reproduction du texte faite de mémoire après la lecture.

On peut adresser les questions suivantes :

Quelle est l'époque des fenaisons ? — Pourquoi fait-on la récolte si rapidement ? — Racontez la journée d'un faneur — celle d'une faneuse — celle d'un garçon ou d'une fillette de paysans.

b) La *lecture* du texte par brèves portions. La première partie comprendrait donc les lignes suivantes :

« C'était un beau spectacle de voir, dès les trois heures du matin, tous ces faucheurs épars dans la vaste prairie. Le grincement lent et mesuré de la faux dans les hautes herbes, le bruit strident de la pierre à aiguiser sur la lame d'acier, les chants de l'alouette, les joyeux propos des faneurs, tout cela formait un concert plein de vie et de charme ».

Est-il besoin de dire que l'on doit faire lire d'abord un élève avancé, puis un élève de force moyenne ; que le maître doit lire à son tour et immédiatement après lui, un élève faible ? Les questions et explications de mots viennent ensuite. Par exemple : Quels sont les bruits que l'on entend dans la prairie le matin ? Bruits de choses, chants d'oiseaux, gais propos. Ce que l'on entend est un concert ; ce que l'on voit — les faucheurs épars dans la prairie — est un spectacle. La deuxième partie de l'alinéa nous dira mieux pourquoi ce spectacle est beau.

« Ajoutez-y la splendeur du paysage, le beau soleil de juin qui se lève sur les montagnes, la rosée qui scintille sur les plantes, le parfum de l'herbe coupée, les caresses vivifiantes de la brise du matin, et dites si ce n'est pas là une belle page de l'album inépuisable de la nature ».

Cherchez la différence de signification entre *splendeur* et *beauté* ou *splendide* et *beau*.

La splendeur est l'éclat magnifique donné par la plus grande lumière. La beauté peut exister sans la lumière. *Splendide* dit plus que *beau*.

Scintiller et *briller*. Scintiller, signifie briller en jetant des éclats par intervalles; briller, signifie répandre une lumière vive. On peut donc dire : l'étoile scintille, mais la lune brille.

Cet alinéa peut se placer sous le titre : *La prairie un matin de juin*.

Les deux derniers alinéas nous donnent la description d'une journée de fenaison; on nous parle successivement des *faneuses*, qui étendent le foin pour le sécher, des *faneurs* qui l'amoncellent pour le charger, du *gamin* qui surveille le cheval et le défend des mouches.

Après le compte rendu sommaire de cette fin de chapitre, on fera bien de s'arrêter avec les élèves sur quelques expressions peu familières :

On rivalise d'ardeur = chacun s'efforce de travailler autant et même plus que son voisin.

C'est tout un art que de disposer régulièrement et solidement ce lourd édifice de fourrage = c'est un travail qui demande de l'exercice et du talent, que celui de...

Un *gamin alerte*, c'est-à-dire vif, à l'œil ouvert.

Un morceau de lecture contient toujours un certain nombre de mots ou d'expressions nouvelles qu'il y a avantage à graver dans la mémoire des lecteurs; peu à peu ces acquisitions font partie du bagage lexicologique des élèves et ils en peuvent bientôt disposer librement.

On favorise ce travail d'enrichissement du vocabulaire par deux moyens principaux :

1^o *La mémorisation* totale ou partielle des morceaux lus.

2^o les *exercices écrits* basés sur les textes lus ou appris.

Pour ne pas fatiguer inutilement la mémoire des enfants, il faut ne faire apprendre par cœur que des fragments de courte étendue et d'une réelle valeur; souvenons-nous aussi que nos élèves sont diversement doués et méritent par conséquent d'être traités différemment.

Les exercices écrits dérivés des leçons de lecture varient beaucoup, selon qu'on veut étudier séparément l'orthographe, la grammaire, le lexique, ou toutes ces choses à la fois. Nous préférons le premier mode comme le plus logique et le plus fructueux. Il va de soi que ces exercices alternent avec les leçons orales précédemment indiquées et peuvent être complétés par d'autres encore que nous ne donnons pas ici. Pour préciser, nous les groupons sous trois chefs principaux :

Exercices orthographiques — exerc. grammaticaux (syntaxe, déclinaison, conjugaison) — exerc. lexicologiques (vocabulaire, synonymie, définitions).

1. *Exercices orthographiques.*

a) *Orthographe absolue*. Chercher les mots au son *é* écrit avec *ai*, par ex. : saison, régnait, etc.

Réunir les mots écrits avec *mm*, comme constamment, immense, etc.; avec *nn*, comme annonçaient; avec *ss*, comme ressources, caresses, etc.

Ecrire les mots du chapitre dont le son *s* est écrit avec *c* ou *sc*, comme annonçaient, cette, acier, etc.

b) *Orthographe grammaticale* : Ecrire au singulier les mots suivants : Les fenaisons — les paysans — des champs — des habitants — ces faucheurs — les hautes herbes — les chants — les joyeux propos des faneurs — les faneuses avec

leurs frais costumes — les hommes et les femmes — les grosses dents de la fourche.

Chercher dans le texte et copier trois propositions avec le verbe au présent, troisième personne du singulier — trois propositions avec le verbe à l'imparfait, troisième personne du singulier.

2. a) *Exercices syntaxiques.*

Ecrivez les expressions renfermant un mot principal, accompagné de son complément. Ex. : Le grincement lent et mesuré de la faux — le bruit strident de la pierre à aiguiser — les chants de l'alouette, etc.

b) *Conjugaison.*

Conjuguer oralement les verbes suivants au présent :

- | | |
|-----------------------|---|
| 1. Faucher l'herbe. | 4. Amonceler (<i>ll</i> devant <i>e</i>) le fourrage. |
| 2. Charger le foin. | 5. Râtelier (<i>ll</i> devant <i>e</i>) du regain. |
| 3. Admirer la nature. | 6. Appeler (<i>ll</i> devant <i>e</i>) du secours. |

Conjugaison écrite de deux verbes en *eler*.

3. *Exercices lexicologiques.*

a) *Vocabulaire.* Ecrire sous dictée les noms des objets cités à la page 511 de *L'Educateur* : les parties de la plante; celles de la fleur; les herbes des prairies; les animaux qui vivent dans la prairie.

b) *Synonymie et définitions.* (Exercice oral). Traduire par un mot les expressions suivantes :

La saison des foin (la fenaïson).

Celui qui fauche (le faucheur).

Celle qui fane le foin (la faneuse).

L'outil qui coupe l'herbe (la faux).

L'objet qui sert à aiguiser (la pierre à aiguiser, vulgairement *molette*).

L'outil qui sert à amonceler le foin (la fourche).

La nourriture du bétail récoltée dans les prés et dans les champs
(le fourrage).

L'herbe amoncelée par la faux (l'andain).

L'arbuste qui produit des noisettes (le noisetier, le coudrier).

(A suivre).

U. B.

COMPOSITION

Degré supérieur.

Lettre à un ami.

CANEVAS : Raconter à votre ami l'orage qui a éclaté sur votre commune. Nuit, éclairs, tonnerre, vent, pluie, grêle. Durée de la tempête. Ses résultats.

DÉVELOPPEMENT :

Cher ami,

Tu as appris par la lecture des journaux les dégâts causés dans notre région par l'orage de lundi dernier. Voici à ce sujet de plus amples détails qui, s'ils t'intéressent, te permettront de juger de l'importance du désastre qui nous a frappés.

Le temps était lourd, la chaleur étouffante; le thermomètre indiquait 35° à l'ombre. On éprouvait un malaise indéfinissable: pas un souffle, pas un bruit, le silence partout! Les travailleurs écrasés par cet embrasement abandonnaient les champs et cherchaient un peu d'ombre où se reposer. Les oiseaux furetaient, en quête de fraîcheur, dans les rameaux courbés sous la charge des fruits. Pas un gazouillis! Au-dessus des jardins et dans la campagne l'air surchauffé vibrail.

Cependant, vers six heures, des nuages lourds, aux contours cuivrés et blafards, émergèrent de la crête du Jura; comme d'énormes vagues, ils défer-

lèrent dans l'immensité bleue du ciel avec la rapidité d'un flux irrésistible. Un coup de vent passa qui fit gémir les arbres et tourbillonner la poussière des routes. Une nuit pleine de menaces tombait sur la campagne ; par instants des zigzags fulgurants déchiraient cette noirceur et des grondements encore lointains roulaient jusqu'à nous. Les habitants anxieux regardaient le ciel et hochaient la tête en proie à une poignante inquiétude.

Le trait éblouissant d'un éclair sillonna tout à coup l'espace ; une brusque et formidable détonation retentit. Ce fut comme le signal de l'attaque ! Une pluie diluvienne se rua sur la contrée, ravinant les routes, labourant les cultures ; le vent soufflait furieux, ployant les arbres jusqu'à les briser. Plusieurs d'entre les plus beaux furent jetés à terre, les racines à nu. Tu sais l'antique noyer à l'ombre duquel grand-père aimait à s'asseoir : il fut cassé net d'une violente poussée de la rafale et transporté à quelques mètres de là. Les éclairs brillaient sans cesse et le fracas du tonnerre était assourdissant. Au milieu de cet effroyable tapage, un bruit singulier parvint à nos oreilles : on eût dit une cavalcade qui fuyait ventre à terre devant l'orage. C'était la grêle ! Quelques grêlons tombèrent, puis, soudain, une véritable trombe creva sur la contrée. En un instant la rue devint blanche ainsi qu'en hiver ; des grêlons gros comme des noix, comme des œufs même, tombaient des nuages, dru comme flèche, brisant tuiles, ardoises, vitres ; et ces débris, le vent les emportait, les lançait dans l'averse.

Encore quelques éclats stridents et le fléau fuyait, chassé par le vent. Comme par enchantement le ciel se dégagait de ses nuages plombés ; un rayon de soleil illumina notre ruine ! C'était la ruine en effet ! Nous sortîmes en grande hâte constater les effets de l'ouragan. Dans la rue, les pieds enfonçaient jusqu'à la cheville dans une épaisseur de grêlons durs et glissants. Joseph, le fermier du château, ramassa dans la cour des grêlons de 3 1/2 cm. de diamètre et pesant 30 grammes ! Dans les champs, dans les vignes, tout était écrasé, haché ! Les fruits, si beaux quelques minutes auparavant, gisaient à terre, meurtris, troués à côté des branches fracassées par le vent. Dans les vignes, c'était un fouillis sans forme, de grappes brisées et de raisins épars. Aux ceps, les bois dépouillés et les feuilles tailladées pendaient, pareils à des guenilles. — « Ruinés, nous sommes ruinés ! » disaient d'une voix brisée les paysans. Des sanglots s'échappaient des poitrines. Derrière moi, un cri rauque ! Me retournant, je vis le grand Philippe, un rude pourtant, un dur, un « cœur sec », je le vis affaissé au pied des souches, la tête entre les deux mains crispées : « Pourquoi, oui pourquoi nous avoir fait cela ! » Il murmurait, tandis que des larmes filtraient à travers ses doigts noueux, crevassés par le labeur.

Que te dirai-je encore ! La fête du village qui devait avoir lieu prochainement a été immédiatement supprimée : personne n'a le cœur à s'égayer !

J'ai appris ces jours le fait que voici ; dans sa cruelle réalité, il t'en dira plus que des paroles : Un vigneron a vendu cinq francs la récolte que la grêle a laissée dans un parchet de 300 perches !

Il faudra du temps pour réparer tous les dégâts et pour oublier ce jour funeste.

Au revoir, mon cher ami, reçois les cordiales salutations de ton bien dévoué
Henri.

G. ADDOR.

La vente aux enchères.

L'encan eut lieu dans les formes régulières, comme un incident très simple qui n'empêche, comme on dit, ni l'eau de couler ni la terre de tourner. Des gens de Ravinel, quelques-uns même venus des villages voisins, se réunirent devant la maison, sous le vieux tilleul. Le préposé s'assit devant une des tables qu'on tira dehors, tandis que l'huissier de la justice de paix de Luville restait debout à sa droite, pour la criée. On apporta l'un après l'autre, au hasard, les objets saisis, qui furent adjugés au plus offrant, selon l'usage. Comme c'étaient de pauvres choses, les amateurs se les disputaient sans âpreté, en hésitant, dans la crainte

continuelle de les payer trop cher. Ainsi s'en allèrent les vieux meubles des parents, solides encore malgré leur grand âge, les meubles plus modernes acquis par Louis au moment de son mariage, les rideaux de lit et de vitrage en broderie de Saint-Gall, le linge inusable, la vaisselle, puis le reste des récoltes, les chèvres — excepté les trois que la loi conserve au débiteur — jusqu'à la niche de Palaud, avec la grosse chaîne rouillée. Les acquéreurs examinaient leurs emplettes, s'en félicitaient ou les plaisantaient. De temps en temps, une voix demandait :

— Où sont-ils donc, les Bertigny ?

Des regards curieux se levaient alors sur une des fenêtres du premier étage, dont les contrevents à peine entre-bâillés remuaient quelquefois.

Ils étaient là derrière, en effet, tous, écoutant les bruits, guettant les va-et-vient, suivant malgré eux les phases du spectacle qui leur fendait le cœur. Tantôt ils se retiraient dans le fond de la pièce, ne voulant rien voir ; puis ils revenaient, aiguillonnés par une curiosité douloureuse. Ils se taisaient ensemble ; c'est à peine si, à larges intervalles, l'un d'entre eux, en baissant la voix, signalait quelque détail qui le frappait :

— C'est le charron qui aura la commode !

Ou bien :

— Voilà Batoux, de Brenex, qui emporte le fauteuil !

Ou encore :

— Le nouveau régent achète les casseroles : on voit qu'il pense à se mettre en ménage.

A la fin il n'y avait plus que des chiffons, de vieilles ferrailles rouillées, des assiettes ébréchées, tous les détritiques d'une famille qui n'a jamais changé d'habitat : on les mit ensemble pour tâcher d'en tirer quelques sous. Mais le crieur eut beau s'égosiller à les offrir : personne ne les voulut.

Le préposé demanda :

— C'est bien tout, maintenant, vous êtes sûr ?

Des voix répondirent :

— Oui, oui, c'est tout, il n'y a plus rien.

— Eh bien, la séance est levée !

Un moment encore, on fureta par la cuisine, on piétina sous le vieux tilleul ; puis les assistants se dispersèrent, les Bertigny purent ouvrir leurs contrevents et errer dans leurs pièces vides, sortir même devant leur porte et tâcher de se reconnaître.

L. J.

(*L'Eau courante*) EDOUARD ROD.

DICTÉE

Les mers de l'Europe.

Des deux mers serrant dans leurs bras l'Europe occidentale, celle de l'ouest et du nord, qui est l'Atlantique, est traversée par un courant d'une température de plusieurs degrés supérieure à la chaleur des couches d'eau qu'il fend. Ce courant, qu'on peut appeler courant du Golfe, mais qui est plus connu sous le nom anglais de Gulf-Stream, vient du golfe du Mexique, l'une des étuves de notre planète ; il longe d'abord, à quelque distance, le rivage des Etats-Unis ; puis, dans les parages de Terre-Neuve, il se porte à l'orient, et franchissant toute l'Atlantique, il vient jeter son immense fleuve d'eaux tièdes contre les rivages de l'Europe péninsulaire, du Portugal à la Laponie. La mer du Midi, qui est la Méditerranée, n'a point part au courant du Golfe, mais les Alpes et les chaînes côtières la protègent des vents du Nord ; elle s'étale à ceux du Sud, éclos sous le ciel ardent, sur le sol de braise du Sahara, et elle est si bien abritée contre les froidures, que sauf la mer Rouge et le golfe Persique, il n'y a pas d'eau salée

aussi chaude à une telle distance de l'Equateur, en sorte que la chaleur de ces deux mers attédie le climat de l'Europe, déjà très bénin grâce à la pénétration réciproque des terres et des eaux. O. RECLUS.

EXPLICATIONS. — Des deux mers *serrant dans leurs bras* l'E. occ. : c. a d. qui baignent de leurs eaux..... Gulf-Stream (= courant du golfe), véritable fleuve d'eau chaude qui court du golfe du Mexique à la Norvège. Voir D. & Bonjour, *deg. sup.*, p. 132. — Une des *étuves de notre planète* = un des foyers de chaleur de la terre. — *Il longe*..... = il marche le long du rivage, il suit la côte, il côtoie. *Parage* signifie partie de la mer avoisinant la côte : ici pris pour environs. Expliquer l'emploi du féminin dans l'expression *toute l'Atlantique* : Les noms des parties du monde — de même que les noms des pays, des provinces, des fleuves, des villes — sont féminins quand ils sont terminés par *e* ou *es* et masculins quand ils n'ont pas cette terminaison. *L'Europe péninsulaire* = l'Europe occidentale qui, resserrée par l'Atlantique et ses dépendances au nord, la Méditerranée au sud, offre l'aspect d'une presqu'île immense ou péninsule. — *Chaîne côtière*, chaîne qui court à une distance relativement faible du rivage. Faire indiquer quelques chaînes côtières. — L'expression *elle s'étale*, dans la phrase suivante, est prise pour elle s'expose. — Pourquoi la majuscule à *Nord, Sud* ? — *éclos* sous le ciel ardent, etc... L'auteur entend par là les vents chauds — simoun en particulier — qui naissent sous les rayons très chauds du soleil, sur le sable torride du désert. — *Sahara*, désert le plus vaste du monde : 5000 km. de longueur, 1500 km. de largeur ; sa superficie égale les $\frac{3}{4}$ de l'Europe ; hauteur moyenne environ 350 m. Température du sable, 65° à 70° ; id. au-dessus du sol, 40 à 45° ; à l'ombre, durant la nuit, 1° à 2°, à cause du rayonnement. — Qu'est-ce qu'un *climat bénin* ? — La *pénétration réciproque des terres et des eaux* est l'avancement des mers fort loin dans les terres et v. v. G. A.

RÉCITATION

Le lever de lune en mer.

La mer est grise, calme, immense ;
L'œil vainement en fait le tour.
Rien ne finit, rien ne commence :
Ce n'est ni la nuit, ni le jour.

Point de lame à frange d'écume,
Point d'étoiles au fond de l'air,
Rien ne s'éteint, rien ne s'allume :
L'espace n'est ni noir, ni clair.

Mais, vers l'Est, une lueur blanche,
Comme une cendre au vol léger,
Qui par nappes fines s'épanche,
De l'horizon semble émerger.

Elle nage, pleut, se disperse,
S'épanouit de toute part,
Tourbillonne, retombe et verse
Son diaphane et doux brouillard.

Un feu pâle luit et déferle,
La mer frémit, s'ouvre un moment,
Et, dans le ciel couleur de perle,
La lune monte lentement.

(L. D.)

LECONTE DE L'ISLE.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Gymnase classique

L'année scolaire 1904-1905 s'ouvrira le **mardi 30 août**, à 2 h. de l'après-midi.

Inscription des élèves sortant du collège cantonal et des collèges communaux, ainsi que des candidats aux examens d'entrée, **mardi 30 août**, à 2 h. au bureau de la direction du Gymnase, Cité.

Examens d'entrée, mercredi 31 août, à 8 h. du matin.

Débuts des cours **jeudi 1^{er} septembre**, à 7 h. du matin.

Le directeur : BLAUDET.

Examen des cours complémentaires.

L'indemnité de présence due à MM. les **chefs de section** pour les examens des cours complémentaires de 1904, est payable aux recettes de district.

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS : Chavannes (Morges) : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 26 août.

REGENTES : Perroy : fr. 1000, logement, indemnités de fr. 35 pour jardin et plantage et de fr. 50 pour le chauffage de la salle d'école ; 26 août. — **Mollens** : fr. 1000, logement, plantage, 6 stères bois dur et 100 fascines, à charge de chauffer la salle d'école ; 30 août. — **Peney-le-Jorat** (semi-enfantine et ouvrages) : fr. 600, logement et 6 stères sapin, à charge de chauffer la salle d'école ; 2 septembre. — **Dillon** (5^{me} classe mixte) : fr. 1000, indemnité pour logement et jardin fr. 120, plus 4 stères bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 6 septembre.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 12 août, le Conseil d'état a nommé :

Pasteur de la paroisse de Morges, M. Rodolphe Bergier, actuellement pasteur à Ressudens ;

Pasteur de la paroisse de Ste-Croix, M. le ministre Louis Perriraz.

Dans sa séance du 16 août, le Conseil d'Etat a nommé M. John Perriraz, licencié en sciences de l'Université de Lausanne, en qualité de maître de la 5^{me} classe du collège de Vevey (section industrielle) à titre provisoire et pour une année.

Sekundarschule Interlaken.

Infolge Demission wird hiermit die Stelle eines *Hauptlehres der Knabenklassen der Sekundarschule Interlaken* auf Beginn des Wintersemesters zur Wiederbesetzung ausgeschrieben.

Fächer : *Französisch* u. *Naturkunde*. *Anfangsbesoldung* : Fr. 3500. Anmeldung bis 15. September beim Präsidenten der Sek. Schulkommission, Hrn. Reg. Statthaltr. Mühlemann in Interlaken.

Le poste d'instituteur à l'école supérieure de **Courgevaud**, près Morat, est à pourvoir pour le 1^{er} novembre.

Traitement fr. 1300, logement, jardin, plantage et bois, plus l'indemnité légale pour les cours complémentaires et fr. 20 pour l'enseignement de la gymnastique.

Les inscriptions avec dépôt des papiers seront reçus à la Préfecture de Morat jusqu'au 30 août. Leçon d'épreuves réservée.

Technicum de la Suisse occidentale à Bienne

Ecoles spéciales :

1. L'école d'horlogerie avec divisions spéciales pour rhabilleurs et remonteurs ;
2. L'école de mécanique théorique, d'électrotechnique, de montage, de petite mécanique et mécanique de précision ;
3. L'école d'architecture ;
4. L'école des arts industriels, de gravure et de ciselure, avec division pour la décoration de la boîte de montre ;
5. L'école des chemins de fer et des postes.

(Les admissions à cette dernière n'auront lieu qu'au printemps.)

Enseignement en français et en allemand

Cours préparatoire en hiver pour l'entrée au printemps.

Examens d'admission le **26 septembre**, dès 8 heures du matin, dans le bâtiment du Technicum. Ouverture du semestre d'hiver le **28 septembre 1904**. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la Direction de l'établissement. Programmes gratuits.

Bienne, le 13 août 1904.

Le Président de la commission de surveillance, Aug. Weber.

RESTAURANT DE TEMPÉRANCE

en face de l'église Saint-Laurent,
LAUSANNE

Boissons sans alcool. — Consommations de premier choix.

Cuisine soignée. — Menus variés. — Diners complets depuis **fr. 0,60**.

Thé, Lait, Café, Chocolat.

Sirops, 0,15 c. — Limonade, 0,20 c. — Glaces.

Spécialité de gâteaux aux fruits.

Grande salle indépendante pour Sociétés.

E. BADAN.



J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

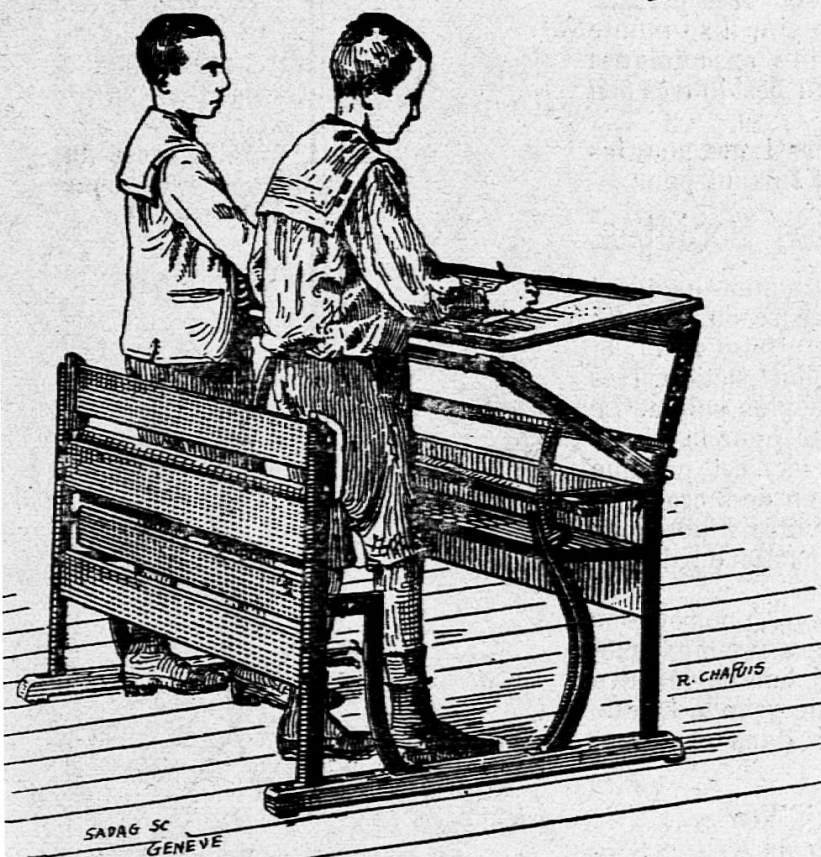
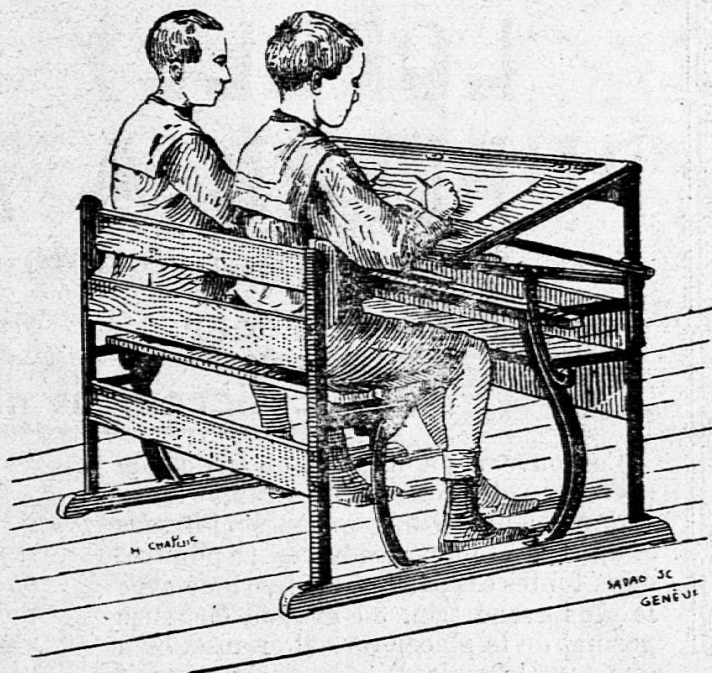
PUPITRES HYGIENIQUES

MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

et + 3925 — Modèle déposé



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

On demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Le pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel.
De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

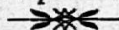
La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



LORELEY • • • PUPITRE A MUSIQUE

Nouveauté insurpassable.

Elégant et Léger.

Stable et Solide.

Entièrement nickelé.

Ce nouveau pupitre est un article de premier ordre sous tous les rapports.

Sans compter les qualités ci-dessus énumérées, toutes véridiques, ce pupitre, dans toutes ses parties, est fabriqué **avec le plus grand soin**. Sa grande élégance permet de le placer au salon aussi bien que dans la salle d'étude. **Très portatif** comme le montre le dessin, il se monte et démonte avec facilité **en quelques mouvements** et prend au besoin très peu de place.

Il est donc **des plus pratiques** pour les personnes en voyage et surtout pour

Toutes les Sociétés.

Petites et grandes personnes peuvent l'utiliser, en position assise ou debout; sa plus grande hauteur atteint 1^m77, la plus petite 1^m10. La construction, très simple, ne le rend que plus solide. Le nouveau système adopté pour la vis de serrage (anneau en acier) est presque indestructible. Au moyen de 2 crans, le pupitre même peut prendre 2 positions selon la hauteur de la partie ou du cahier de musique.

Malgré **tous ces avantages**, nous offrons ce pupitre à un prix **excessivement modique**, cela dans le seul but de le faire connaître et remplir une grande lacune puisque **rien n'existait** dans ce genre jusqu'à ce jour.

PRIX NETS

Pour 1 pièce, avec bougeoir Fr. 8,—

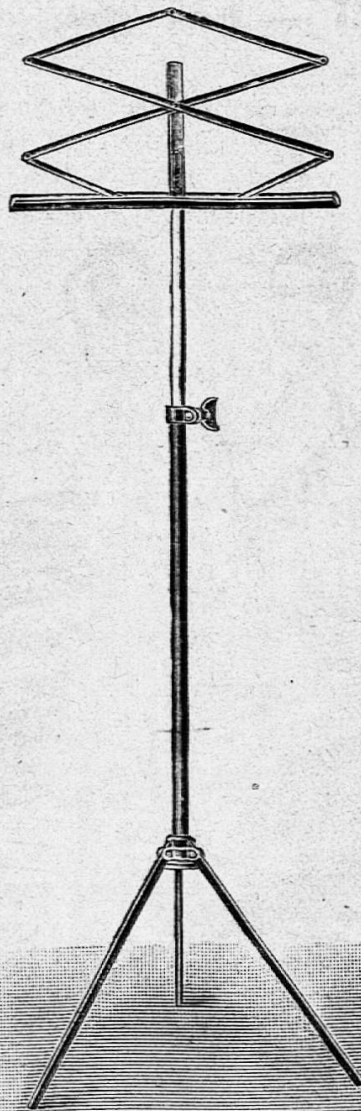
A partir de 12 pièces, grand rabais.

Pinces en métal bronzé

pour fixer la feuille de musique, la pièce fr. 0,15; la douzaine fr. 1,50.

En vente chez

FÆTISCH FRÈRES, Magasin de Musique général, Lausanne



Hauteur, 1^m77.

Poids, environ 1150 gr.

Gewicht ca. 1150 gr.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^{me} ANNÉE — N° 36-37.



LAUSANNE — 10 septembre 1904.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVREURIE

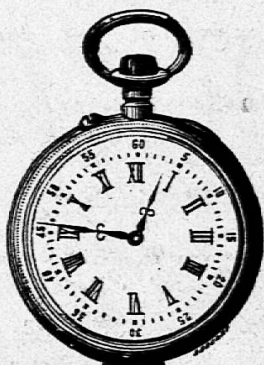


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.

CH. EGGIMANN & C^{IE}, EDITEURS Genève

Livres de classe adoptés par le
Département de l'Instruction publique du Canton de Genève.

Charrey, A.	Livre de lecture.	1 fr. 80
Corbaz, André.	Exercices et problèmes d'arithmétique.	
»	A. Calcul écrit.	
»	1 ^{re} série, élèves de 7 à 9 ans.	— fr. 70
»	2 ^e » » 9 à 11 ans.	— fr. 90
»	3 ^e » » 11 à 13 ans.	1 fr. 20
»	1 ^{re} » maître 1 fr., 2 ^e série 1 fr. 40, 3 ^e série	1 fr. 80
»	B. Calcul oral.	
»	1 ^{re} série 60 c., 2 ^e série 80 c., 3 ^e série	— fr. 90
»	Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs, 2 ^e édition.	1 fr. 50
Lescaze, A.	Premières leçons instructives d'allemand.	— fr. 75
»	Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie.	1 fr. 50
»	» » » » 2 ^e »	3 fr. —
»	Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache auf Grundlage der Anschauung.	3 fr. —
Pittard, Eug.	Premiers éléments d'histoire naturelle.	2 fr. 75
Roullier-Leuba.	Nouveau traité complet de sténographie française, Aimé Paris. Cart. 3 fr., br.	2 fr. 50
Wagner.	Atlas de poche de la Suisse, 2 ^e édition.	4 fr. —

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

RENTRÉE DES CLASSES

Géographie :

- Géographie générale illustrée**, par W. ROSIER, professeur. **Europe.** Illustrée de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Cart. 3 fr. 75
- Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Cart. 4 fr. —
- Manuel-Atlas** destiné au *degré moyen* des écoles primaires vaudoises. *Canton de Vaud*, par H. SCHARDT, professeur. *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde.* 218 figures, dont 57 cartes en couleur. Cart. 2 fr. 25
- Manuel-Atlas** destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. Avec de nombreuses gravures ainsi que 65 cartes en couleurs dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte. Cart. 3 fr. —
- Géographie illustrée de la Suisse.** Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse. Cart. 1 fr. 50
- Carte murale de l'Europe**, montée sur toile et rouleaux. 25 fr. —

Langue allemande :

- Deutsche Stunden.** Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement intuitif, par H. SCHACHT, professeur. **Cours inférieur.** *Première et seconde année.* 3^{me} édition, revue. Ornée de gravures. Cart. 2 fr. 50
- Deutsche Stunden.** **Cours supérieur.** *Troisième et quatrième années.* Cart. 3 fr. 75
- Deutsches Sprachbüchlein** nach den Grundzügen der Anschauungsmethode, für die Primarschulen bearbeitet. Cart. 1 fr. —
- Premières lectures allemandes.** Cart. 1 fr. 80
- Deutsches Lesebuch, für höhere Klassen**, par HOINVILLE et HÜBSCHER. Mit 32 ill., einer Karte des deutschen Reichs und einem Plan von Berlin. Relié toile. 4 fr. —

Sciences naturelles :

- Zoologie**, par H. BLANC, professeur. 2^{me} édition, revue et augmentée. In-16, avec 325 gravures dans le texte. Cart. 3 fr. 50
- L'homme**, par le même. Notions d'anatomie et de physiologie. In-16, avec 100 figures dans le texte. Cart. 2 fr. 75
- Botanique**, par P. JACCARD, professeur. In-16, avec 329 figures dans le texte. Cart. 2 fr. 75

Catalogues d'ouvrages scolaires en distribution.

Tous les ouvrages en usage dans les établissements officiels et privés
sont en vente à la

 LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE 

Jeune homme sérieux et capable, avec instruction sérieuse, **cherche place** comme **PROFESSEUR**, dans institut, etc. 1^a référ. Prière adresser offres sous initiales **P. A. 1876**, à **Rodolphe Mosse**, Zurich. Z. 7146 c.

Ecoles normales du Canton de Vaud

FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

pour les travaux à l'aiguille et les écoles enfantines.

En exécution du **règlement du 18 septembre 1895** sur l'organisation des écoles enfantines, l'obtention de brevets pour l'enseignement des travaux à l'aiguille et la direction des classes enfantines, des cours spéciaux seront donnés du **1^{er} novembre 1904 au 1^{er} juillet suivant**, en vue de la préparation des jeunes filles qui désirent se vouer à cet enseignement.

Ces cours sont organisés de façon à ce que les élèves qui les suivent puissent obtenir, si elles le désirent, les deux brevets mentionnés plus haut.

Les examens d'admission auront lieu à l'**Ecole normale**, le **lundi 17 octobre prochain, à 8 heures du matin**.

Les personnes qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 8 octobre prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

1. Un acte de naissance ; et pour les étrangères au canton, un acte d'origine ;
2. Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
3. Une déclaration portant que, si elles reçoivent une bourse, elles s'engagent à desservir, pendant 3 ans au moins, une école d'ouvrages ou une école enfantine dans le canton, après l'obtention de leur **diplôme**.

Les aspirantes qui, en cas d'admission, désirent être mises au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admises, les aspirantes doivent être âgées de 17 ans au moins dans l'année, subir l'examen médical prévu pour l'admission à l'Ecole normale des jeunes filles, ainsi qu'un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'Ecole primaire, cela **dans les limites fixées par le règlement précité**.

Ce règlement sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 26 août 1904.

H 33650 L

Le directeur : F. GUEX.